

Gymnase des Clairs-Soleils - Remise d'une pétition à M. le Maire

«**M. LE MAIRE** : Je vois que nos amis des Clairs-Soleils sont là. J'ai parlé avec eux dans l'escalier. Il y a vous le savez une pétition par rapport au gymnase des Clairs-Soleils et ces personnes veulent symboliquement la remettre au Député-Maire. Je ne veux pas vous faire attendre la fin du Conseil Municipal. Venez, vous êtes les bienvenus. Nous avons déjà discuté de ce problème et je sais que Jean-Loup COLY vous a rencontrés.

Ce que je voulais dire, c'est que nous ne sommes pas sans ignorer qu'il y a des difficultés au gymnase des Clairs-Soleils. Vous savez que la Ville de Besançon ces dernières années y a investi plusieurs millions de francs mais qu'il y a toujours des problèmes entre autres de pénétrations intempêtes qui font que ce gymnase n'est pas accessible pour les élèves du collège.

Par rapport à vos revendications, Jean-Loup COLY vous a expliqué qu'effectivement tout ce qui concerne les installations sportives des collèges est de la responsabilité du Conseil Général mais que la Ville de Besançon, bien que n'ayant pas la responsabilité de fournir un gymnase, le fait à Clairs-Soleils comme d'ailleurs dans d'autres lieux, et va faire le maximum pour rendre ce gymnase totalement imperméable afin que vous puissiez y retravailler. Je crois qu'il est important qu'au sein de ce collège des Clairs-Soleils qui est un très bon collège où il y a des équipes enseignantes très mobilisées, un collège qui au niveau départemental, je n'ai pas vu cette dernière année mais c'était le cas les années précédentes, avait d'excellents résultats, comme d'ailleurs tous les collèges de Besançon, vous puissiez continuer à enseigner l'enseignement physique.

Nous sommes alertés par les problèmes de sécurité aux Clairs-Soleils. Un certain nombre de délits ont été commis là et c'est pour cette raison que j'ai demandé à M. le Préfet de convoquer une réunion qui aura lieu jeudi prochain, le 20 décembre, avec M. le Préfet et M. NAHON, Procureur afin que nous regardions comment nous pouvons agir de façon coordonnée sur le secteur. On le fera avec vous et pour vous. Je prends donc votre pétition et je peux vous dire que Paulette GUINCHARD-KUNSTLER et moi-même parlons souvent des problèmes des Clairs-Soleils car elle est comme moi très préoccupée par rapport à ce qui s'y passe».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 2001.